

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**

Jeudi 11 janvier 2018 - 14h30

Jeudi 22 février 2018 - 14h30

➤ **Commission exécutive de l'Union FO 94**

Jeudi 25 janvier 2018 9H30

➤ **Installation du CESER**

IDF (renouvellement)

Jeudi 25 janvier 2018 14H30

➤ **Bureau régional**

URIF.FO

Vendredi 19 janvier 2018

➤ **Assemblée générale**

UDR retraités 94

Lundi 29 janvier 2018 - 16h

➤ **AFOC logement**

Lundi 29 janvier 2018 - 17h30

➤ **Protection sociale**

- Conseil **CPAM 94**: 26 janvier 2018

- Conseil **CAF 94** - 24 janvier 2018

9h30 (renouvellement du conseil,

présidence, v. présidences)

➤ **Formation syndicale**

Inscription ouverte pour 2018 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier ci-joint est en ligne comme le formulaire d'inscription.

stage **DECOUVERTE** février 2018 : inscriptions closes.

Contacts **Philippe PEYSSON** ou **Nathalie**

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

**FO94, Courrier de l'Union
JANVIER 2018**

Édité le 12 janv 2018

UNION DEPARTEMENTALE

FO 94

Commission Paritaire

0320 S 07318

Directeur de la publication

Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat

Imprimé par nos soins (IMP UD FO 94)

Bonne année 2018

Après les dernières mobilisations passées 2016/2017 contre les ordonnances ou la loi travail XXL, voilà que s'annonce des négociations tout azimut sur l'assurance chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage, la réforme du baccalauréat, et bien d'autres changements sociaux tels la fiscalité avec l'augmentation de la CSG +1.7% ou la réforme de la taxe d'habitation, le futur prélèvement à la source en 2018.... et récemment la mise en place d'une mission Entreprise autour de deux acteurs Nicole NOTAT (ex cfdt) et Mr J.Dominique SENARD (pdg michelin), la tentative d'effacer le SMIC...

Il va falloir être très vigilants et très offensifs dans nos expressions et revendications comme nos positionnements, que le prochain Congrès Confédéral réaffirmera ou complètera tant les atteintes sur les garanties et acquis sociaux pèsent sur le monde du travail.

Les avancées du Conseil National de la Résistance au sortir de la seconde guerre mondiale sont très loin effacées de la guerre économique au moindre coût et d'une politique libérale au combien destructrice des emplois, code du travail, etc..

Aussi l'Union Départementale FO 94 souhaite la meilleure année possible aux militants et adhérents, à leurs proches, d'une bonne année de santé, de joie et de satisfactions personnelles, professionnelles et familiales et surtout d'une énergie sans faille et d'une détermination à poursuivre la défense des salariés.

Notre assemblée générale des syndicats FO94 du 21 décembre dernier a permis de réaffirmer notre feuille de route (cf pages 3&4)

24ème CONGRES CONFEDERAL LILLE 2018 :



Le prochain congrès confédéral aura lieu du 23 au 27 avril 2018 à Lille, parc des expositions,

Les syndicats ont reçu les circulaires relatives aux modalités pratiques, hébergement et depuis le 13 novembre, la déclaration des délégués et accompagnants est en ligne avec le logiciel interne **E-FO.FR**. Les syndicats sont invités à se rapprocher de l'Union Départementale pour se déclarer, codifier leur accès...

Attention par ailleurs le 24 ème congrès débutera dès le lundi matin de façon à éviter au mieux des séances de nuit, réunir le Comité Confédéral National- le parlement composé des ud et fdions- qui procédera à la succession de J.CLAUDE MAILLY et de l'équipe confédérale, et la conclusion du congrès avec notre nouveau secrétaire général.

Cotisations 2018 : quote part interpro : 3.55€

Il est vivement rappelé que les commandes de matériel syndical de l'année n.2018 (cartes ou timbres) ne seront possibles que si la structure syndicale a au moins, versé un acompte de l'année n-1/2017 à hauteur de 50 à 30%. les difficultés seront examinées au cas par cas.

Par ailleurs selon le placement du matériel de l'année antérieure, il ne sert à rein de "sur-commander" car toute commande complémentaire est possible.

COMMANDE DE TIMBRES 2018 auprès de Nathalie / imprimé support papier ou logiciel E-FO.FR ou par mail tresorerie.fo94@orange.fr



2018, une année dense sur le plan social

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

En ce début d'année 2018 je tiens, au nom du Bureau confédéral, à présenter aux militants et lecteurs de *FO Hebdo* nos meilleurs vœux.

L'année 2018 sera dense sur le plan social, comme le furent les années précédentes.

D'ores et déjà, quatre dossiers importants sont ouverts et devraient aboutir à deux projets de loi vers le mois d'avril. Il s'agit d'abord de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'Assurance chômage, sur lesquels une concertation et/ou une négociation entre interlocuteurs ont ou vont démarrer. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Un autre projet de loi portera sur la transformation de l'entreprise et de son objet social. Une réunion de lancement de la concertation a eu lieu la semaine dernière. Nous y avons rappelé que, pour FO, il fallait commencer à remettre en cause l'idéologie de l'école de Chicago, selon laquelle le rôle d'une entreprise est uniquement de rémunérer ses actionnaires.

Et il n'existe pas, aujourd'hui, en France, de définition juridique de l'entreprise.

Et comme ce projet de loi risque d'avoir un spectre assez large, nous avons souligné notre opposition à toute désindexation partielle ou totale du Smic et à toute remise en cause des seuils sociaux.

2018 verra aussi l'ouverture des discussions sur le sujet ultrasensible des retraites, qui devrait être bouclé en 2019.

2018 sera encore l'année de notre congrès confédéral à Lille, fin avril, au cours duquel les syndicats débattront démocratiquement de l'activité passée et à venir. Ce sera également le moment d'un renouvellement des instances confédérales. Ce congrès devrait aussi être l'occasion de renforcer nos actions en matière de développement syndical, c'est une question d'efficacité et de poids dans le rapport de forces. ■

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter

**Communiqué : NON AUX REGRESSIONS SOCIALES,
REAGIR EST UNE OBLIGATION SYNDICALE !**

L'Assemblée Générale des syndicats de l'Union Départementale FO 94 réunie jeudi 21 décembre 2017 à Créteil, tient à souligner les actions passées pour le retrait de la loi travail XXL et des ordonnances comme celles à venir contre la libéralisation des garanties collectives, code du travail, conventions collectives, statuts de la fonction publique ou particuliers . Sous couvert de simplification et de sécurisation, de territorialisation, d'économies budgétaires, les gouvernements, passé et actuel, élaguent et effacent des années de conquêtes sociales : loi travail version1 EL KHOMRY/MACRON, loi travail XXL version2 PENICAUD/PHILIPPE/MACRON, loi de finances 2018 avec plus de fiscalité et la CSG, le prélèvement à la source en 2019, la suppression de fonctionnaires, gel du point d'indice, loi de finances de la sécurité sociale, réforme du baccalauréat, réforme du régime d'assurance chômage....et bien d'autres attaques..

Après les loi MAPTAM et NOTRe, l'Union Départementale FO 94 tient à réaffirmer la **défense des services publics et de la République une et indivisible** appuyée sur les **communes** les **départements**, les **régions** ; elle rejette ce mille feuille administratif introduit avec la Métropole du Grand Paris où on ne sait plus qui fait quoi .

Aussi **FO 94** est attaché au découpage territorial et exige le maintien du département du VAL DE MARNE, maillon républicain incontournable qui ne saurait être dilué ou fusionné avec les HTS DE SEINE et la SEINE ST DENIS dans la métropole . Les services publics , l'action sociale.... développés jusqu'à lors par les départements deviendraient une variable d'ajustement loin d'une proximité des territoires au plus près de la population.

Dans notre département concernant le **secteur privé**, malgré l'alternance politique présidentielle et parlementaire, malgré le CICE, malgré le démarrage du grand chantier de la ligne 15 sud du Grand Paris Express, la situation économique et sociale demeurent semblables au passé : fin octobre 2017, le val de marne décomptait 119 200 personnes inscrites à POLE EMPLOI,+1.5% en un an.

Le groupe Castorama/ BRICO DEPOT est une nouvelle illustration de la construction européenne sans limite sociale, : après le travail dominical et la recherche de dividendes, c'est aujourd'hui la délocalisation en Pologne qui menace 750 emplois de comptable, gestion et logistique alors que ce groupe a reçu 30 millions d'aide CICE !....

La **fonction publique** n'est pas mieux lotie avec la diminution de contrats aidés, la continuité de suppressions d'emploi aux finances publiques et la fermeture de perceptions, la diminution des effectifs de fonctionnaires, le recours à la contractualisation ou la téléprocédure voire la sous traitance, la réorganisation des bureaux de poste avec fermeture, concentration,, , les réorganisations des hôpitaux avec les GHT, suppressions de personnels de lits ou services menacés comme au CHU Mondor, la chirurgie cardiaque puis hépatique , la carte scolaire avec son lot de fermetures /ouvertures de classes, les rythmes scolaires, la réforme des collèges , et celle annoncée du baccalauréat..

La **protection sociale collective**, CPAM, CAF, etc.. enregistre toujours *une réduction des budgets de la protection sociale , et le non remplacement des départs en retraite qui transfert l'accueil physique vers un "accueil dématérialisé" en ligne via internet ; la sécurité sociale ne saurait devenir un service virtuel à distance, loin de toute humanisation sociale.*

L 'Assemblée Générale des Syndicats oppose la préservation de l'indépendance du syndicat aux diverses tentatives de concertation, de co construction, de co-gestion. Elle rappelle la nécessité de vigilance et de résistance dans une réaction syndicale contre toutes remises en cause des droits de travailleurs avec les chantiers actuels : convention d'assurance chômage, apprentissage, formation professionnelle, baccalauréat, retraites....

Devant la perspective de régression sociale, le rapport de force est une obligation syndicale et notre syndicat FO doit être offensif et revendicatif tant dans son positionnement que favoriser et construire une unité d'action revendicative. Le prochain congrès confédéral du 23 au 27 avril 2018 à LILLE aura une importance majeure à réaffirmer nos revendications et notre stratégie syndicale qui passe nécessairement par un renforcement de la syndicalisation.

L'Assemblée Générale des Syndicats FO 94 entend réaffirmer un **socle revendicatif** déjà exprimé lors des mobilisations contre les lois travail :

Maintien du Code du travail, rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur,

Abrogation de la loi El Khomry et des ordonnances,

Abandon du projet de suppression des cotisations salariales et patronales maladie et chômage,

Rejet de l'augmentation de la CSG de +1.7%, fiscalité totale de l'assurance maladie

Maintien de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé,

Défense des retraites par répartition, du Code des pensions et de leur revalorisation annuelle,

Défense des EPAD et de leurs personnels (application d'un agent par résident..., arrêt des baisses de dotation, intégration des emplois aidés)

Maintien du régime d'Assurance Chômage, sans réduction des indemnités fondé sur le salaire différé et les cotisations,

Maintien de l'examen national du baccalauréat, premier grade universitaire. Non à la sélection à l'entrée de l'université,

rétablissement dans le primaire de la semaine de 4 jours partout et pour tous, et ce sur 36 semaines !

Défense du statut général et des statuts particuliers des fonctionnaires, arrêt des suppressions de postes, revalorisation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice, arrêt des restructurations des services, non à la privatisation, rejet du prélèvement à la source,

Augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux.

Défense des Bourses du travail et Maisons des Syndicats avec le maintien des moyens mis à disposition

Afin de construire ce rapport de force sur la base des revendications, l'AG des syndicats de l'UD appelle l'ensemble des militants et adhérents à se mobiliser et à faire campagne pour les élections générales de la fonction publique, d'Etat, des collectivités territoriales et hospitalières fin 2018 comme celles à venir dans le secteur privé avec l'impact du Comité Social d'Entreprise et celles des représentants des locataires HLM en nov/déc2018 avec l'Association FO Consommateurs du Val de Marne (AFOC94)

Constat fait de la dégradation du contexte économique et social, l'Assemblée Générale des syndicats de l'UDFO 94 appelle tous les syndicats et sections à: combattre l'austérité, qui est une urgence sociale et démocratique.

Il convient alors de construire l'action nécessaire qui s'impose, y compris la grève interprofessionnelle afin de contrer l'austérité et la remise en cause des droits sociaux et des travailleurs tout comme développer et renforcer les rangs FORCE OUVRIERE par la création de nouvelles implantations syndicales avec l'adhésion et la confiance des salariés, seule réponse à la défense de la classe ouvrière .

Elle rappelle également son indéfectible attachement à la Charte d'Amiens, liberté et indépendance syndicale, plus que jamais d'actualité comme seul moyen de défendre efficacement les intérêts particuliers et moraux des salariés actifs, chômeurs et retraités face à la montée de la crise, vecteurs d'idées racistes, xénophobes et antisémites.

L'assemblée générale des syndicats mandate la CE de l'UD-FO 94 et le secrétariat pour informer et sensibiliser les salariés du département. et elle apporte tout son soutien à ses syndicats et sections FO engagés au quotidien.

Créteil le 21 décembre 2017 - **adopté à l'unanimité**

FO
la force syndicale
94
en Val-de-Marne